

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 24 (1873)
Heft: 9

Rubrik: Bulletin

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Congrès international des agriculteurs et des forestiers à Vienne.

Le congrès international des agriculteurs et des forestiers prévu déjà dans l'organisation de l'exposition universelle est convoqué pour le mois de septembre du 19 au 25, et l'on a choisi pour sujets à traiter le programme suivant :

1. Quelles mesures doivent être prises pour assurer la protection des oiseaux utiles à l'agriculture et à la sylviculture ?

2. Pour quelles sections de la statistique d'économie rurale et forestière et pour quelles méthodes de recherches, importe-t-il de poursuivre une entente internationale pour obtenir des résultats qu'il soit aisé de comparer ?

3. Quels sont les points qui dans le domaine des expériences rurales et forestières nécessitent l'établissement d'un système international d'observations ?

4. Quelles associations internationales pourraient être fondées pour lutter contre la dévastation progressive des forêts ?

Les invités au congrès seront présidés par Mr. de Chumecky, ministre de l'agriculture de l'empire autrichien. Le congrès n'a pas pour but de donner l'occasion aux orateurs de se faire entendre, il doit essentiellement s'efforcer d'aboutir à des conclusions pratiques. Des excursions intéressantes alterneront avec les discussions.

Bulletin.

Mr. M. Wild de Thusis a été nommé inspecteur forestier de l'Oberland St. Gallois; Mr. Ch. Risold de Thoune a été appelé aux fonctions d'intendant forestier pour la ville de Bienne, et le gouvernement du Valais a élu Mr. H. de Wolff à la place d'inspecteur des forêts du Bas-Valais.
